

LE BOURGET

Contexte et niveau de connaissance

Cette fiche s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), centre de ressources sur le patrimoine naturel du département de Seine-Saint-Denis. Son objectif est de fournir à chaque commune une synthèse des connaissances et des enjeux liés à la flore de son territoire, aussi bien en termes d'espèces que de végétations. Le détail du contenu des différentes parties est présenté dans la notice explicative.

263 espèces sont connues actuellement (après 2000) dans la commune du Bourget.
Le **niveau de connaissance de la flore** de la commune **peut être qualifié de très bon** puisque le taux d'exhaustivité des inventaires est estimé à **78 %** (indice de Jackknife).

Flore protégée

Aucune espèce protégée n'est connue à ce jour sur la commune du Bourget.

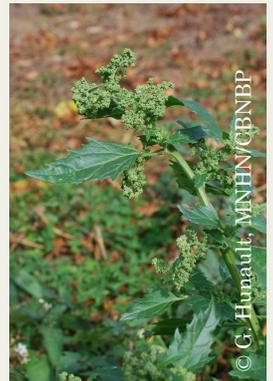
Flore menacée

Aucune espèce menacée n'est connue à ce jour sur la commune du Bourget.

3 espèce autres espèces connues au Bourget sont considérées comme quasi-menacées en Île-de-France :

- Le Chénopode des murs (*Chenopodium murale*) et le Chénopode fétide (*Chenopodium vulvaria*), observés en 2003 ;
- L'Épilobe rosée (*Epilobium roseum*), observée en 2002.

Le **Chénopode des murs** est une plante nitrophile des friches sur sols riches, en situations bien exposées.



Flore déterminante pour la création de ZNIEFF

2 espèce observées à Le Blanc Mesnil sont déterminantes de ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) : la Chondrille à tiges de jonc (*Chondrilla juncea*) et le Torilis noueux (*Torilis nodosa*). Toutefois, ces espèces ne sont déterminantes que sous conditions (« Z3 ») et doivent présenter davantage de critères pour légitimer la mise en place d'une ZNIEFF.



Le **Torilis noueux** a été observé entre 2002 et 2016 dans la commune. Cette plante est commune en Seine-Saint-Denis et ne présente pas un réel enjeu dans ce département. Elle s'observe notamment dans les gazons urbains, les friches et en bordure de routes ou de voies ferrées.



La **Chondrille à tiges de jonc** a été observée en 2003 dans la commune. Elle se développe en conditions assez sèches sur des substrats sableux ou sablo-caillouteux. Elle vit notamment dans les pelouses sablo-calcaires et, par substitution, dans des habitats anthropiques tels que des friches ou des bordures de voies ferrées.

Flore à caractère envahissant

Les espèces exotiques envahissantes ont un développement pouvant dans certains cas poser des problèmes. La gestion et le contrôle de ces espèces reposent en premier lieu sur des actions préventives de détection et de surveillance afin de ne pas les disséminer sur de nouveaux sites. Dans certains cas, une intervention peut s'avérer nécessaire si les populations de ces espèces exotiques envahissantes impactent de façon importante des milieux naturels et ce d'autant plus si des enjeux de biodiversité y sont présents (ex : espèces protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF).

6 espèces à caractère envahissant ont été observées au Bourget.

Tableau des espèces à caractère envahissant classées en fonction de l'intensité de leur expansion.

Espèces avérées

Ailanthé du Japon
(*Ailanthus altissima*)

Sainfoin d'Espagne
(*Galega officinalis*)

Renouée du Japon
(*Reynoutria japonica*)

Robinier faux-acacia
(*Robinia pseudoacacia*)

Solidage du Canada
(*Solidago canadensis*)

Solidage glabre
(*Solidago gigantea*)



La **Renouée du Japon** peut parfois se répandre de façon spectaculaire dans les milieux naturels humides, où elle peut causer de nombreux dommages.



Le **Solidage glabre** colonise les milieux frais et riches en éléments nutritifs, de préférence les bords de cours d'eau, les friches ou encore les lisières de certains boisements

Flore non revue

A cause de la pression croissante des activités anthropiques pesant sur les milieux naturels, les espèces signalées comme non revues sont pour la plupart probablement disparues de la commune, notamment si leur observation est très ancienne ou si elles sont éteintes, menacées ou quasi-menacées en Île-de-France. Cependant, quelques redécouvertes ne peuvent être exclues à la faveur de nouvelles prospections naturalistes.

3 espèces n'ont pas été revues au Bourget après 2000, à notre connaissance, dont deux sont aujourd'hui considérées comme menacées en Île-de-France :

- L'Utriculaire commune (*Utricularia vulgaris*), notée en 1896, est aujourd'hui considéré comme vulnérable ;
 - Le Plantain des sables (*Plantago arenaria*), noté en 1998, est aujourd'hui considéré comme quasi-menacé en Île-de-France.
- L'Utriculaire commune est une plante carnivore qui vit dans les eaux à pH neutre à légèrement acide. Cette espèce complète son alimentation par la capture et la digestion de micro-organismes et d'insectes.

Le Plantain des sables se développe dans les terrains secs, sableux à rocheux, tels que les pelouses sableuses ou dans des milieux de substitution tels que des friches ferroviaires.

Grands types de végétations

Les **habitats naturels** couvrent une surface de **16 hectares**, soit près de **45 %** de la superficie de la commune. Ils peuvent être regroupés en deux grands types :

■ Les **terres agricoles et paysages artificiels** couvrent presque l'intégralité de l'espace avec près de 16 ha. Cette catégorie se compose principalement de pelouses de parcs (8 ha), de plantations (5 ha) ou encore de friches (1 ha) et de jardins potagers (1 ha).

■ Les **milieux aquatiques** (0.1 ha) sont représentés par une roselière, qui correspond à une végétation de ceinture du bord des eaux, où poussent principalement des roseaux.

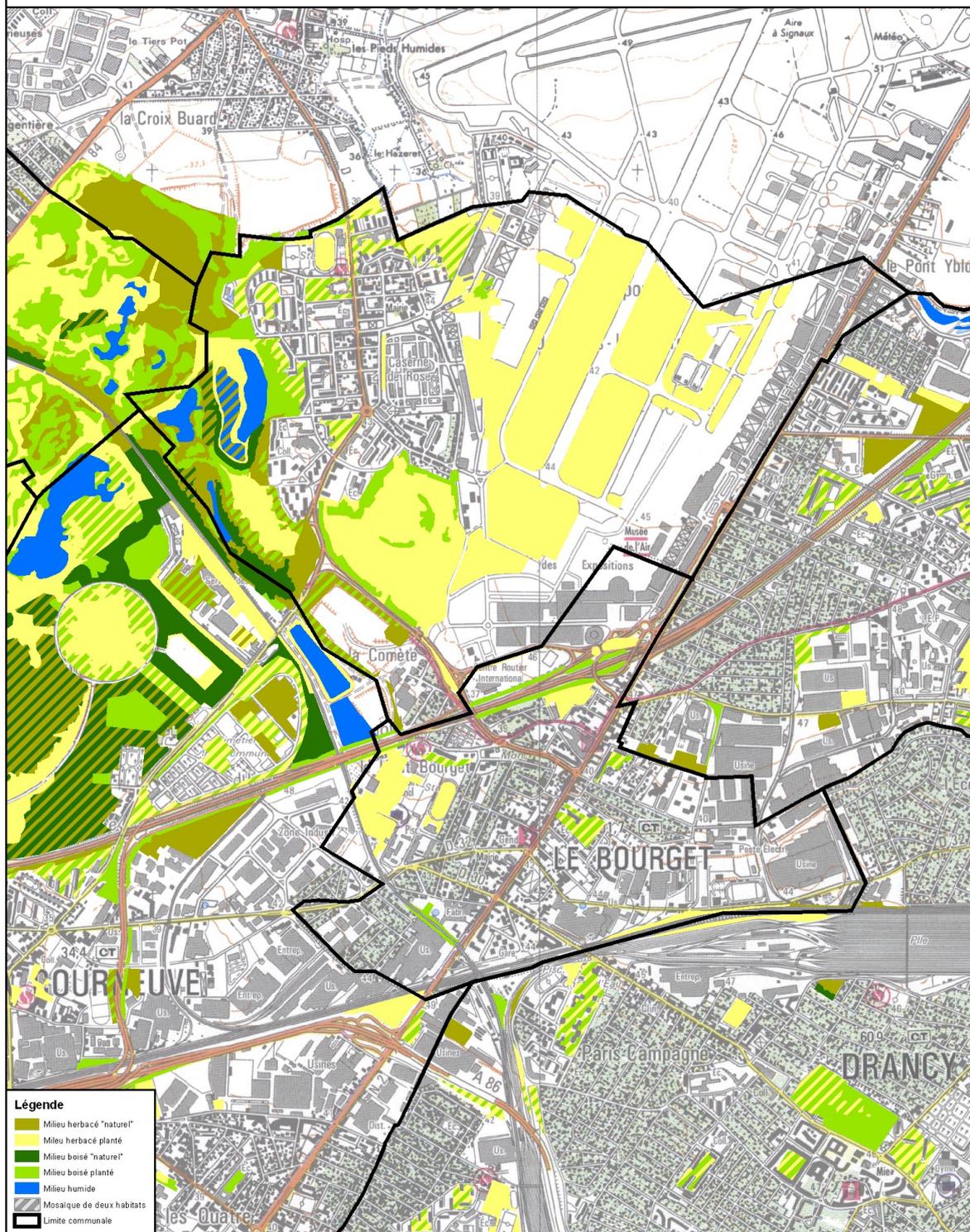


Répartition des grands types d'habitats naturels cartographiés au Bourget selon leur surface (en pourcentage).

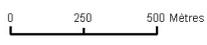
Végétations patrimoniales

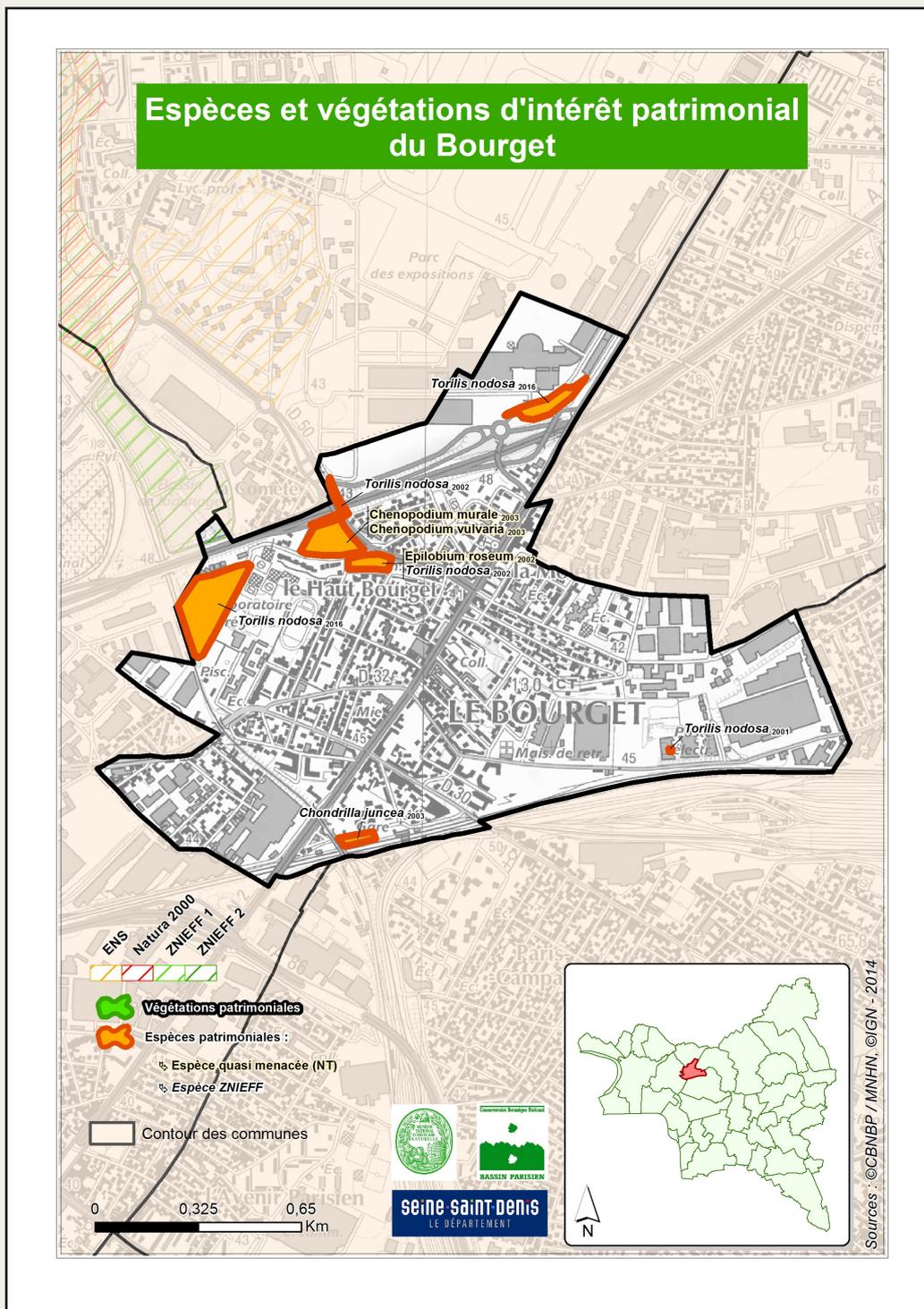
Aucune végétation inventoriée au Bourget ne présente un intérêt patrimonial en Île-de-France.

Carte des habitats naturels regroupés par catégories (2008)



BD CARTO © - © IGN - PARIS - 2008 (Licence n° 2006 CUJ 0888) ; SCAN 250 - IGN - PARIS - 2003 (licence n° 2003 CUJ 2079) ; BD Habitat © IGNBP 2008





Pour plus d'informations sur la flore au Bourget y consulter le site du CBNBP :

<http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=93013>

Auteur : F. Perriat

Cartographie : J. Monticolo et Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

Version : 01/2017.